



ACEF de Québec
570, rue du Roi
Québec G1K 2X2
Tél : (418) 522-1568
Fax : 522-7023
acefque@mediom.qc.ca

Québec, ce 21 mai 2010

Me Véronique Dubois,
Secrétaire de la Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PAR COURRIEL

Objet : R-3669-2008 phase 2
Dépôt de la preuve amendée de l'ACEF de Québec
Demande de prolongation de délai.

Chère consœur,

Nous sommes dans l'impossibilité de déposer le document cité en objet selon le délai prévu. Nous déposerons au plus tard d'ici lundi midi, le 27 septembre, la preuve amendée de l'ACEF de Québec au présent dossier.

Notre implication dans d'autres dossiers nous empêche de compléter notre preuve amendée à la date fixée par la Régie. Soucieux de produire une preuve de qualité et pertinente, nous préférons retarder le dépôt de notre preuve et bien faire les choses.

Afin de respecter le reste du calendrier fixé par la Régie et pour ne pas causer de préjudice à quiconque, nous proposons que la Régie, le Transporteur et les intervenants puissent étendre le délai fixé pour leurs demandes de renseignements sur la preuve amendée de l'ACEF de Québec de deux jours tout au plus et nous répondrons quant à nous à la date limite fixée par la Régie dans sa décision D-2010-120.

Nous avons indiqué à la Régie lors de la rencontre préparatoire du 30 avril, considérant le calendrier réglementaire chargé d'automne, qu'il faudrait que nous aménagions notre temps de participation à l'audience R-36690-08 phase 2 en fonction des contraintes de temps et de notre disponibilité. Nous croyons que la souplesse requise de parts et d'autres permettra de sauvegarder les droits de l'ACEF de Québec et ceux des autres intervenants, ceci dans le but d'une poursuite de ce dossier selon des conditions les plus adéquates .

Dans les circonstances telles que présentées, nous demandons à la Régie de nous accorder le délai demandé.

Veillez agréer, Chère consoeur, mes salutations distinguées.

Denis Falardeau
Avocat

c.c. Transporteur et intervenants